

REFERENT HANDICAP

Partie 1

PARTICIPANT(S) :

Référents handicap
Responsables des ressources humaines
Managers et dirigeants
Consultants en inclusion et diversité
Représentants du personnel

ORGANISATION :

Durée : 14 heures

Lieux : Campus du lac de Bordeaux
ou de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en QVCT

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin
CS 31996
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Connaître le cadre légal et réglementaire lié au handicap en entreprise.
- Savoir identifier et accompagner les situations de handicap.
- Connaître les dispositifs liés au handicap permettant de mettre en place des solutions adaptées.
- Comprendre les spécificités des situations de handicap et leurs impacts en contexte professionnels.
- Élaborer et mettre en œuvre une politique handicap opérationnelle et inclusive.
- Favoriser la sensibilisation et une communication bienveillante sur le handicap.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Supports de formation : Documents, présentations et fiches pratiques remis aux participants.
- Outils d'analyse : Utilisation d'outils développés pour évaluer la QVCT et les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- Plateformes en ligne : Accès à des ressources numériques et à des forums de discussion pour prolonger l'apprentissage au-delà de la formation en présentiel.

CONTENU DU PROGRAMME

JOUR 1 : Comprendre le rôle et les missions du Référent Handicap selon la législation

Accueil et introduction

Présentation des participants et de leurs attentes.
Objectifs et déroulé de la formation.

Cadre légal et réglementaire

Les obligations légales des employeurs en matière de handicap : Loi du 11 février 2005, obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH).
Le rôle du Référent Handicap : missions, responsabilités, positionnement.
Connaître les dispositifs d'aide et de compensation (AGEFIPH, FIPHP, MDPH , etc.).

Comprendre le handicap

S'approprier les notions de handicap, de situation de handicap
Focus sur les différents types de handicap et leurs répercussions en situation d'emploi.
Sensibilisation aux stéréotypes et idées reçues.

Identifier les besoins des collaborateurs en situation de handicap et mettre en place des moyens de compensation adaptés

Méthodes pour évaluer les besoins individuels (entretiens, questionnaires).
Comprendre le principe d'aménagement raisonnable.
Exemples d'aménagements possibles : techniques, organisationnels et humains.
Étude de cas : analyse des besoins d'un collaborateur fictif.
Présentation des outils pour gérer les situations spécifiques.

Synthèse de la journée et échanges

REFERENT HANDICAP

Partie 2

PARTICIPANT(S) :

Référents handicap
Responsables des ressources humaines
Managers et dirigeants
Consultants en inclusion et diversité
Représentants du personnel

ORGANISATION :

Durée : 14 heures

Lieux : Campus du lac de Bordeaux
ou de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en QVCT

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin

CS 31996

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél : 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Jour 2 : Développer une démarche inclusive et opérationnelle

Retour sur les apprentissages de la veille

Points marquants et clarification des notions abordées.

Sensibilisation et communication sur le handicap

Élaborer une stratégie de communication interne.

Organisation d'actions de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs.

Modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

Atelier pratique : création d'un plan de communication inclusif.

Mettre en œuvre une politique handicap en entreprise

Diagnostic initial : outils et méthodes d'évaluation de la politique actuelle.

Élaboration d'un plan d'action : étapes clés et suivi.

Études de cas : analyser des exemples d'entreprises inclusives.

Partenariats et réseaux d'acteurs du handicap

Identifier les acteurs externes et leurs champs de compétences :

associations, structures spécialisées, médecin du travail, organismes de formation.

Coopération avec les structures d'accompagnement vers l'emploi :

missions locales, France Travail et Cap Emploi.

Savoir orienter les personnes vers les structures adaptées à leurs besoins.

Atelier pratique : établir un réseau de partenaires pour son entreprise.

Suivi et évaluation des actions menées

Définir les indicateurs de performance.

Méthodes pour recueillir les feedbacks des collaborateurs.

Ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

Conclusion et évaluation de la formation

Synthèse des deux jours.